



## Est-ce que le notaire peut voler mon argent ?

Par **bobreynodls2120**, le **17/04/2019** à **11:09**

Bonjour,

J'achète un appartement en ce moment.

J'ai reçu le projet d'acte la semaine dernière. Sur le contrat de réservation il y a marqué que la vente devait se réaliser le 15 avril. Donc je pensais que la date de signature serait le 15 avril et du coup j'ai appelé ma banque pour débloquer les fonds deux jours avant, donc ils ont fait le transfert sur le compte du notaire, qui était indiqué dans le projet d'acte. Mais en fait y'avait pas de rdv de prévu pour la signature.

Du coup je me demandais si il pouvait voler mon argent.

Cordialement,

Bob Reynolds

Par **fabrice58**, le **17/04/2019** à **13:37**

Bonjour,

en toute impunité ?

cdt